

POUR

# TESSANCOURT

la lettre municipale

N°4 juin 2002

## Elles travaillent pour nous tous ...

## Un duo efficace



Quand l'un des 928 administrés de Tessancourt, (108 habitants de plus en dix ans) se rend à la mairie, ce sont deux jeunes femmes, Claire Froment et Brigitte Ouvrier qui l'accueillent et s'intéressent à l'objet sa venue : *" On s'efforce de régler les problèmes des administrés. On les dépanne, les accompagnant dans leurs démarches, rédigeant parfois les courriers, les aiguillant sur les aides juridictionnelles, droit social, droit administratif... "*



Compétent et efficace, ce duo se répartit les tâches au sein de la mairie. Agent administratif faisant fonction de secrétaire de mairie, Claire Froment travaille depuis dix ans pour la mairie de Tessancourt. Auparavant à la mairie de Vernouillet, elle s'acquittait des permis de construire puis travailla au CCAS. Claire Froment se charge des dossiers relatifs aux finances, affaires générales, urbanisme et CCAS.

Elle est épaulée depuis le passage aux 35 heures, par Brigitte Ouvrier, engagée en qualité de secrétaire contractuelle, après vingt ans de maquettisme dans la Marine nationale. Brigitte Ouvrier suit l'État-civil, les élections, les affaires militaires et les mariages. *" Pour lesquels on récolte aussi des informations personnelles qui seront utiles au discours du maire et l'on s'intéresse à la musique qui en ce grand jour tient à cœur des futurs époux "*. Ce sont six mariages qui ont été célébrés l'an dernier.



### SAMEDI 22 JUIN

Fête des écoles



Feu de la saint-Jean



### DIMANCHE 23 JUIN

Grand pique-nique avec méchoui

### SAMEDI 13 JUILLET

Feu d'artifice parc de l'Aubette



# L'expulsion des gens du voyage

**Le 6 mai dernier, en début de  
matinée, des gens du voyage ont investi  
un terrain privé fermé par un chaise  
cadenassée : le terrain attendant  
au stade municipal.**

**L**es services de la gendarmerie de Meulan ont été immédiatement prévenus et se sont rendus sur place pour constater, de même que le maire, Maurice Reubrecht et son adjoint, Jean-Claude Roletti. *"Étant une commune de moins de 3 500 habitants, je leur ai signifié que nous ne sommes pas tenus de mettre à disposition un terrain d'hébergement et leur ai signifié de quitter les lieux."* raconte le maire. Il entre ensuite en contact avec maître Mercadal, huissier de justice, afin d'établir un constat d'occupation des lieux.

Sans perte de temps, ce rapport a été déposé à l'étude de maître Antoine pour que ce dernier demande, au nom de la commune, un recours auprès du président du tribunal de grande instance afin de signifier l'expulsion des gens du voyage. Son accord a été transmis dès le 7 mai au préfet de Versailles qui a établi un arrêté d'expulsion le 10 mai.

En présence du maire et de maître Mercadal, le peloton d'intervention de la gendarmerie devait effectuer l'expulsion le 13 mai à 6h du matin. Mais les gens du voyage avaient quitté les lieux dans la matinée du dimanche. Il restait à avertir les intervenants de ce départ. Et à constater quelques détériorations : la porte des vestiaires fracturée, celle du local de rangement des matériels du club forcée, la disparition du téléphone mural destiné à avertir les services d'urgence, les têtes de robinets envolés et le mécanisme de vidange des toilettes détérioré. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

Au conseil municipal du 15 mai dernier il a été délibéré pour autorisation de payer les frais des interventions de maîtres Mercadal et Antoine, rien que pour le premier la note s'élève à 1 166,16 € (7 649,51 F).



EDITO

## SRU\* : les Tessancourtois invités à s'exprimer

**L**e 26 mars 2002 votre conseil municipal a adopté le budget de la commune pour l'année 2002. C'est un moment important de la vie démocratique de votre localité. Je confirme que celui-ci est conforme à nos engagements, vous n'aurez à supporter aucune augmentation d'impôt de la part communale pour les quatre taxes perçues par la commune.

Après le temps de la réflexion, c'est maintenant celui de la réalisation.

En juillet début des travaux pour la construction de la cantine scolaire, à l'automne celui de la reconstruction du clocher de l'église, poursuite des travaux d'aménagement du parc de l'Aubette, implantation d'un abri bus devant la mairie, aménagement des locaux annexes de la mairie en bibliothèque....

Des projets sont en gestation avec l'adhésion de la commune à un syndicat de préfiguration pour étudier les différents atouts d'une communauté de communes. La révision du Plan Local d'Urbanisation conformément aux décisions des conseils municipaux, les Tessancourtois sont invités à venir à la mairie y exprimer leurs avis ou suggestions conformément à la loi SRU du 12 juillet 1999 art : L123.9. Un cahier d'enregistrement et une urne sont à votre disposition. Dernièrement, les gens du voyage ont investi des lieux communaux contre le gré de la commune. Nous avons fait rapidement le nécessaire pour les faire expulser par les forces de l'ordre. Si des administrés habitant la commune ont été durant cette période démarchés par les gens du voyage je leur demande de me le faire savoir.

\* SRU Solidarité renouvellement urbain.

**Maurice Reubrecht**  
Maire de Tessancourt-sur-Aubette

# Intercommunalité : le syndicat de préfiguration est né

Pour étudier leur communauté de communes,  
Évecquemont, Hardicourt, Gaillon, Mézy, Meulan,  
Tessancourt et Vaux créent un syndicat.

**A**travers des communautés de communes de moins de 50 000 habitants ou bien des communautés d'agglomérations de plus de 50 000 habitants, le nouveau schéma de cohérence territoriale prône l'intercommunalité : déjà une réalité sur 60 % du territoire national. Pour les autres, il faut sans tarder étudier la question, avant que d'être inscrit d'office dans l'une d'entre elle, par le préfet.

C'est pourquoi sept communes ont affirmé leur volonté de bâtir ensemble : Évecquemont, Hardicourt, Gaillon, Mézy, Meulan, Tessancourt et Vaux. Et comme le suggérait le sous-préfet lors d'une réunion de présentation, pour que le projet définissant les compétences relevant de l'intercommunalité tienne la route, un syndicat de préfiguration est créé. Il s'intitule Syndicat de préfiguration de l'intercommunalité Vexin-Seine (SPIVS). Il est géré par un président, deux vice-présidents, un secrétaire et trois membres actifs. Son siège est à Meulan. Les sept communes ayant adopté ses statuts en conseil municipal, son fonctionnement représente un coût de 0,5 euro par habitant.

Pour travailler aux moyens à mettre en œuvre, le nouveau syndicat est administré par un comité syndical comprenant, par commune, trois élus titulaires et trois suppléants.

Ces derniers ont été désignés parmi vos élus lors du conseil municipal du 15 mai dernier. Il s'agit pour les membres titulaires de : Maurice Reubrecht, maire ; Jean-Claude Roletti, adjoint au maire ; et Patrick Foppolo, conseiller municipal. Les suppléants sont : Isabelle Frénoy-

Sansarriq adjointe au maire ; Muriel Gaudu et Bruno Gandrey conseillers municipaux.

Le rôle du comité syndical est de suivre la réalisation du projet et d'en définir le cahier des charges. Si l'union fait la force et que, par exemple, l'achat et l'utilisation commune d'une balayeuse entraîne efficacité et économies, toutes les questions à traiter ne relèveront pas forcément du même consensus.

Parmi les sept commissions relevant de l'intercommunalité au SPIVS, les deux premières qui sont obligatoires, s'intitulent : Aménagement de l'espace et transport et Vie économique et services. Les cinq autres sont : Voirie, Équipements culturels et sportifs, Enfance et petite enfance, Logement et cadre de vie, Finances.

Dissout en juillet 2003, ce syndicat a donc dix-huit mois pour créer, répartir et structurer notre future intercommunalité.

16 juin

**2<sup>E</sup> TOUR ÉLECTIONS LÉGISLATIVES**

**INTERVILLAGES À HARDICOURT**

À partir de 14h divers jeux entre habitants des localités participantes : Evecquemont, Hardicourt, Mézy et Tessancourt.

22 juin

**FÊTE DES ÉCOLES**

Danses des enfants de 10h à 12h dans la cour de l'école ; buvette et barbecue permettent de se restaurer sur place à midi puis divers jeux de 13h à 15 h notamment, pêche, grosse tombola : le 1<sup>er</sup> lot est un lecteur DVD de salon.

**FEU DE LA SAINT-JEAN**

Rassemblement autour du grand feu de la saint-Jean à 22h en haut du chemin de la Cavée, avec musique et buvette.

23 juin

**GRAND PIQUE-NIQUE**

Grand pique-nique avec méchoui et boisson parc de l'Aubette. Inscription : 3 € (moins de 12 ans gratuit).

30 juin

**COURSE CYCLISTE** l'après-midi dans le village, organisée par la Roue d'or conflanaise.

13 juillet

**FEU D'ARTIFICE**

parc de l'Aubette à partir de 22h.

## Nouvelle association

### " Blanche et Noire en Couleur "



À partir de septembre, Tessancourt comptera une nouvelle association qui proposera une initiation à la musique pour les petits, des cours de solfège, de piano et de guitare. Une chorale et des cours de dessin (B.D.). Contactez «Blanche et Noire en Couleur» au 01 34 92 99 37.

## Exposition minéralogique



Améthyste, quartz, célestine, gypse, fluorine... ce sont quelque 133 spécimens venus du monde entier que l'on pouvait découvrir, à l'initiative de la municipalité, le samedi 11 mai. Grâce à la passion d'un couple de Tessancourt, Jean-Paul Gratien et sa femme devenus collectionneurs de pierre voici 17 années, la salle des fêtes de la mairie était l'écrin de gemmes colorés aux multiples éclats. Sans oublier la collection annexe de lampes de mineur du début du siècle dernier. Nos scolaires furent les premiers visiteurs à partager les fruits de cette passion minéralogique, suivis par nombre d'entre vous.

## 1<sup>ère</sup> sortie au théâtre



27 Tessancourtois ont répondu à l'invitation de la commission municipale animation culturelle et sportive qui leur proposait, vendredi 31 mai, une soirée au théâtre de Paris avec Michel Leeb dans " Madame Doubfire ".

Directeur de la publication et photographe : Maurice Reubrech - Rédactrice en chef et photographe : Caroline Letrosne - Conception et mise en page : Philippe Soucours - Tirage : 380 exemplaires - Impression : Wauquier.

## Inscriptions scolaires

Pour la rentrée de septembre 2002 les inscriptions à l'école sont à faire à la mairie. Ce sont les enfants nés en 1999 qui feront leur première rentrée en septembre à l'école maternelle.

## Les horaires d'été de la déchetterie de Vigny

Jusqu'au 30 septembre, la déchetterie vous accueille le lundi et le samedi de 9 à 12h et de 14 à 19h ; le mercredi après-midi ( 14 à 19h) et le dimanche matin (9h à 12h). À noter : son ouverture les jours fériés et le téléphone pour se renseigner : 01 30 39 28 10.

## Elagages des arbres et des haies

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'arrêté préfectoral du 7 septembre 1971, relatif aux obligations d'élagage des arbres, et des haies en bordures des voies publiques. Il demande aux riverains concernés de s'y conformer.

## Chiens sur la voie publique

Nous vous rappelons que les chiens ne peuvent être laissés en liberté sur la voie publique, et qu'ils doivent impérativement être tenus en laisse.

Les espaces jeux nouvellement aménagés et clôturés au parc de l'Aubette sont interdits à nos amis quatre pattes.

## Brûler des végétaux, et tondre sa pelouse oui, mais ...

Les feux de broussaille, d'herbe et de déchets végétaux sont interdits les dimanches et jours fériés, cette même réglementation s'applique pour l'usage des tondeuses à moteur thermique.

## ... pensez au repos des autres

Pour le respect du repos de vos voisins, ne manquez pas de respecter ces règles de civisme et de bon voisinage. Tout manquement aux dispositions de l'arrêté municipal peut être sanctionné par les autorités compétentes.



## Contre le gaspillage, le tri

Bravo ! Ce sont 90 kg annuels que nous avons triés pour valoriser nos déchets par le recyclage, épargnant ainsi les ressources de la Terre, alors que la moyenne nationale n'est que de 70 kg récoltés par habitant... Mais nous nous débarassons de 417 kg de débris par an et 50 % du contenu de nos poubelles sont des emballages... C'est dire que nous devons persévérer et que nous pouvons mieux faire...